

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment mandatés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Protocole.

FAIT en triple exemplaire en anglais, en français et en japonais, chaque version faisant également foi, à Tokyo, le vingt-cinq avril mille neuf cent soixante-dix-huit.

Pour le Gouvernement du Canada
BRUCE RANKIN

Pour le Gouvernement du Japon
SUNAO SONODA

*Pour le Gouvernement des États-Unis
d'Amérique*
MICHAEL J. MANSFIELD